



## **REUNION DES ANCIENS DU 1<sup>er</sup> Février 2017 – CIS ARBOIS**

LES ANCIENS DU JURA

*Tous les délégués sont présents ainsi que Philippe Huguenet, Président de l'UDSPJ, le Chef de centre d'Arbois Jérôme Guyon et son adjoint Frédéric Lemesre, le Président de l'Amicale Ludovic Pitet et Daniel Gondeaux délégué des ASP du secteur.*

### **Journée des anciens le 10 Juin 2017 à Arbois**

Visite des locaux de la Ville où devrait se dérouler la réunion. Trois secteurs sont bien déterminés ainsi que l'emplacement réservé au traiteur qui, en plus, sera en partie installé sous un chapiteau. Détermination également de la place de la prise d'armes. Explication par Claude Voisin du déroulement de la journée.

**Pour les épouses** il est envisagé deux lieux : le musée Pasteur et le musée du vin.

**Pour la réunion plénière**, prévoir un emplacement pour 180 personnes, ainsi qu'une estrade pour une douzaine de places, une sono en état de marche. Le dépôt de gerbe se fera avec le totem. Cette gerbe sera fournie localement pour un budget de 60 euros. Prévoir la section des JSP ainsi que le drapeau du centre et celui de l'UDSPJ. La gerbe sera ramenée au monument aux morts après la cérémonie.

**Pour l'apéritif**, les liquides seront gérés par la commission des ASP et les amuse-bouches par l'amicale.

Les verres (en verre) pour l'apéritif (350) seront fournis par l'amicale via la fruitière vinicole. Les vins pour le repas seront également fournis via la commission avec un approvisionnement local.

Christian Roland explique que pour le repas le devis local est de 35 euros par personne service compris ainsi que la vaisselle. Le traiteur de Lons (Pernin) est à 19,50 par repas et 3,00 pour le service et la vaisselle soit 22,50 euros.

Le choix de Pernin est donc validé. Il faut absolument bien séparer la salle de repas des autres locaux pour pouvoir dresser correctement le plan de table pendant la réunion plénière. Ne pas mettre plus de 30 personnes par table.

Pour le nappage des tables voir avec la Banque Populaire, en cas de difficulté s'adresser à Christian Roland.

Les couverts seront fournis par le traiteur dès le vendredi ce qui permet la mise en place dans la foulée, l'après midi.

Les assiettes et les couverts seront mis en place avant la réunion plénière soit le vendredi soir soit le samedi matin.

Pour l'animation musicale ce sera donc Emilienne qui sera présente de par sa proximité. Elle disposera de l'estrade de la réunion plénière et les danseurs bénéficieront du parquet installé dès le vendredi.

**Pour la tombola**, il y aura six séries de billets. Il faut approvisionner une trentaine de lots et si possible par série de 6.

Un super lot sera tiré à la fin sur la totalité des billets vendus.

Le prix des repas est maintenu à 30 euros

L'amicale précisera bien le nombre de repas qu'elle retient pour ceux qui auront œuvré, avec un maximum de 20 personnes.

**Personnalités à inviter** : Le Préfet, le Président du Conseil départemental, le DDSIS, le Président de la Com de Com, le Maire, le Député, les Sénateurs, les Conseillers départementaux, le Chef de Centre, le Président de l'Amicale, Le Chef de la Gendarmerie, le Chef de la Police, les membres du bureau du Casdis, les membres du CA de l'UD, Monsieur Bernard Viret , le comité de Direction du SDIS.

Approvisionner également un écran, un vidéo projecteur et deux petites tables pour la diffusion des photos pendant le repas.

Le centre gèrera la noria des VTP pour les épouses. Il sera impératif que toutes les épouses soient revenues à 11h15.

Daniel Gondeaux propose de préparer un badge pour chaque congressiste pour indiquer son identité et son centre d'appartenance, idée intéressante qui retient toute l'attention des présents, reste à déterminer sa mise en oeuvre.

#### **Déroulé de la manifestation :**

- rassemblement 9H30 à la salle de Sport.
- Départ des femmes 9H35
- Réunion 9H45
- Dépôt de gerbes 11H30
- Apéritif 12H00
- Repas 13h15

Claude Voisin précise brièvement que le seuil d'alcoolémie doit être respecté afin de ne pas impliquer l'UD en cas d'incident.

#### **Information sur les décès**

Claude Voisin souhaite des précisions sur la diffusion des informations lors de décès d'un ASP.

Le cheminement actuel est certainement perfectible.

Il est à noter que beaucoup de décès ne remontent pas au CODIS et donc pas d'information qui circule.

Le PUD propose d'informer systématiquement le Président délégué Claude Voisin qui transmettra l'info aux deux délégués de secteur pour action.

#### **Signes de reconnaissance pour les organisateurs occasionnels de manifestation significative**

Claude Voisin souhaite qu'un signe de reconnaissance soit mis en place pour récompenser les auteurs de manifestations significatives (journée des ASP, rando ...). Un débat s'instaure autour de ce sujet et la question est de déterminer à qui remettre ces signes de reconnaissance : individuel, collectif, etc ..... et la nature de ce signe. Jérôme Guyon va réfléchir sur le sujet qui sera mis en place pour la journée des ASP d'Arbois.

### **Prochaine réunion le mercredi 12 Avril à Voiteur à 18h30**

*Pour la commission des Anciens Sapeurs Pompiers*

*Le Secrétaire*  
**Didier RENAUD**

*Le Président Délégué*  
**Claude Voisin**